

**Appel à contributions 2017 des centres de ressources  
conjoint avec l'ANRU**

*Gestion des quartiers - Gouvernance partagée de l'espace public*

# Contribution 2017

## GUP

20/12/17



politique de la ville – observation de la cohésion sociale

Centre Maharajah  
Rue de l'Archipel  
Z.I de Kawéni  
97600 MAMOUDZOU  
02 69 61 71 44  
[contact@cdr-mayotte.fr](mailto:contact@cdr-mayotte.fr)  
[cdr-mayotte.fr](http://cdr-mayotte.fr)

## Contexte

Mayotte est aujourd'hui dotée de 3 Programmes de Rénovation Urbaine : les quartiers de Majicavo-Koropa à Koungou, Kawéni à Mamoudzou et la Vigie en Petite-Terre.

Concernant les Gestion Urbaine de Proximité, dans le cadre de la réforme de la politique de la ville, les nouveaux territoires de la nouvelle géographie prioritaire ont pu bénéficier d'une dotation spécifique pour mettre en place une démarche de Gestion Urbaine de Proximité.

En effet, suite à la signature des contrats de ville, le CGET a octroyé un financement de 8 000 euros aux 7 communes entrantes en politique de la ville ainsi que Mamoudzou pour établir des diagnostics en marchant en vue de la mise en place de ces gestions urbaines de proximité dans les quartiers prioritaires.

Le besoin d'aménagement des espaces publics sur les 3 villages prioritaires de la commune de Chirongui est ressorti de nombreuses fois au cours de la concertation avec les habitants dans le cadre de l'élaboration du contrat de ville. La commune a donc décidé de s'appuyer sur des besoins identifiés par les habitants et de construire avec eux des solutions d'aménagements pour les espaces publics.

Elle a fait appel au CDR de Mayotte pour les accompagner dans cette démarche dont l'ambition était de construire le projet avec les conseils citoyens. En effet, l'aménagement d'espaces communs était un besoin identifié par ces derniers et inscrit dans le contrat de ville de la commune.

En parallèle, la Délégation à la Politique de la Ville de la Préfecture a pris contact avec un bureau d'études spécialisé, Espa'cité, qui a proposé un accompagnement à la réalisation de diagnostics en marchant pour ensuite proposer une démarche de gestion urbaine de proximité. 6 communes ont choisi de travailler avec Espa'cité.

## Objectifs opérationnels

- La gestion urbaine de proximité est encore trop peu développée à Mayotte au vu des besoins et des enjeux auxquels elle pourrait répondre.
- Valoriser la démarche de diagnostic notamment en mettant l'accent sur l'articulation avec les instances de participation des habitants.

## Public cible

- Les acteurs du développement social urbain du territoire et en particulier les acteurs ayant participé à la démarche de GUP en 2015.



## ✓ Accompagnement de la commune de Chirongui :

Le CDR a accompagné la commune de Chirongui dans la mise en place d'une démarche de Gestion Urbaine de Proximité en s'appuyant sur une réflexion avec les habitants autour des espaces publics, leur aménagement et leur gestion.

L'accompagnement du CDR s'articulait autour de ces objectifs :

- Sensibilisation et formation des habitants aux questions d'aménagement et d'utilisation des espaces publics
- Identification avec les habitants des usages des Espaces Publics et des besoins spécifiques des habitants : quel aménagement des espaces publics, quelle forme ?
- Accompagnement des habitants à la conception de l'aménagement de ces espaces publics.

Les habitants ont eu une place centrale dans le projet à toutes les étapes de celui-ci :

- Identification du besoin
- Diagnostic des espaces publics
- Identification des espaces publics à aménager
- Conception de l'aménagement souhaité
- Lien permanent avec les professionnels
- Lien établi également avec les élus.

Voici ce qui a été réalisé pour la phase 1 :

- Un diagnostic des espaces publics des 3 villages prioritaires : identification des différents espaces publics, identification des différents usages, complémentarité des espaces publics dans les villages ;

Ce diagnostic s'est fait par le biais d'entretiens avec des habitants.

- Rencontre avec les conseils citoyens de chaque village prioritaire : Présentation de la démarche ;
- Diagnostic en marchant avec les habitants de chaque village prioritaire : identification des différents espaces publics du village, leurs usages et identification de l'espace public à aménager.



Cette phase a été décidée en co-contruction technique par le biais de réunions de préparation avec la chargée de mission ville et l'adulte-relais en amont. Le projet a été validé avec l'équipe politique de la ville et les élus de la commune.

A l'issue de cette 1<sup>ère</sup> phase, une synthèse des informations du diagnostic a été faite afin d'adapter le projet et proposer un plan de réalisation. Une note-projet a été réalisée à destination des élus.

Ensuite, une réunion de concertation a été organisée entre la commune et les habitants pour valider conjointement le projet et les pistes d'aménagement.

A partir de là, une 2<sup>ème</sup> phase a permis de proposer une méthode de travail en vue de la conception des aménagements. Cette phase s'est déroulée de la manière suivante :

- Propositions méthodologiques présentées à l'occasion de 3 journées de travail en collaboration avec le Directeur Général Adjoint aménagement ;
- Recherche et synthèse d'expériences : valorisation et adaptation de bonnes pratiques ;
- Mise en place de 3 ateliers avec les membres du conseil citoyen afin d'imaginer la composition et l'agencement de l'aménagement des espaces publics identifiés.

La méthodologie proposée avait pour objectif principal de rendre les habitants acteurs de la composition de ces espaces et de leur permettre de projeter dans l'espace en visualiser grandeur nature l'aménagement proposé. Une réflexion a alors été menée en collaboration avec le DGA et les services techniques sur le terrain.

La proposition construite avec les habitants a ensuite été formalisée.

Résultats de l'action :

- Un projet menée avec et par les habitants jusqu'à la fin : Les emplacements de ces lieux de rencontre ainsi que leur forme, leur composition ont été décidés avec les habitants
- Des choix guidés par l'intérêt public : prendre en compte les usages de tous.
- Le degré de mobilisation des habitants a été différent d'un village à l'autre mais à chaque fois un noyau dur au sein de chaque conseil citoyen a suivi le projet jusqu'au bout.
- C'est un projet qui a permis un travail de sensibilisation aux questions d'aménagement et qui in fine a permis une prise de conscience des problématiques



foncières, des conflits d'usages, des contraintes techniques de réalisation d'un tel projet par les habitants. Et

Nous espérons que par la suite, ce projet facilitera l'appropriation des espaces publics.

Il est intéressant de retenir que l'implication des habitants a été facilitée par la dimension concrète du projet.

Ce travail d'accompagnement a permis de promouvoir la co-construction et la co-décision des habitants dans les projets de cohésion sociale.

### ✓ **Démarches des communes d'Acoua, Bandraboua, Dombéni, Ouangani et M'tsangamouji :**

Espacité a été choisie pour animer la démarche dans 6 communes mahoraises. Elles ont donc pu bénéficier pour la première fois du dispositif de « diagnostic en marchant de Gestion Urbaine de Proximité » financé par le CGET et déployé depuis 2008, avec le support des services des préfectures et des Villes, dans l'ensemble des quartiers prioritaires le souhaitant.

Habitants, élus, services de la Ville, Etat, associations, prestataires urbains (eau, assainissement, déchets), police ont été invités à marcher ensemble dans les quartiers. Cette 1ère marche a permis de pointer en commun aussi bien les ressources des quartiers et leur dynamisme que les points restant à améliorer.

Le diagnostic a donné lieu à l'élaboration d'une « feuille de route », composée d'actions de GUP à mettre en œuvre par les différents partenaires, concernant 6 thématiques :

- la propreté ;
- les rues, les canaux, les voiries et les espaces publics ;
- les équipements, les commerces et les services ;
- le vivre ensemble, l'animation des quartiers et la tranquillité publique
- l'habitat ;
- la gouvernance et les partenariats entre acteurs.



Cette feuille de route a fait l'objet d'un suivi par Espacité, qui a fait par la suite un second diagnostic. Ce dernier a permis de faire le bilan avec les acteurs locaux sur les actions qui ont pu être réalisées et aider à maintenir la dynamique enclenchée.

## ✓ Démarches de la commune de Mamoudzou :

### ➤ Quartier de Kawéni :

Espacité a été sollicitée par la commune de Mamoudzou, dont le quartier Kawéni bénéficie d'un Nouveau Projet de Rénovation Urbaine, afin de contribuer à la formalisation d'un nouveau genre de charte de GUP, partenariale et associative. Le protocole de préfiguration a été signé le 9 juin 2016. Les associations du quartier et les habitants ont eu le premier rôle dans la tenue et l'amélioration du cadre de vie.

La maison de quartier de Kawéni a pour mission l'accompagnement et la mobilisation de la population dans la transformation de leur quartier, dans la compréhension et l'assimilation des enjeux liés à ce développement urbain.

Il est à noter que dans le Programme de Rénovation Urbaine de Kawéni, les conseils citoyens sont associés à des temps de travail sur la définition du projet urbain : travailler sur le diagnostic et se positionner sur la démarche projet.

### ➤ Quartier de M'Gombani :

La commune de Mamoudzou a missionné un prestataire pour réaliser un plan stratégique local du Programme de Rénovation Urbaine de M'Gombani. Cette démarche attendue par l'ANRU a permis de dresser le bilan des transformations urbaines, d'apporter une réflexion sur les perspectives d'évolution du quartier et les modalités de partenariat à instaurer pour une pérennisation des investissements. La mission a débuté en novembre 2016 et repose sur la parole des habitants, des usagers et des partenaires pour évaluer au mieux les attentes.

Des ateliers thématiques ont été programmés en février 2017 sur :

- L'attractivité du quartier et du centre-ville
- Le développement économique et social de M'Gombani
- Les conditions de mises en œuvre du projet, conduite de projet, foncier, développement durable
  - Gestion urbaine de proximité et appropriation par les locataires et les habitants



Dans le cadre de la GUP, ont été analysés :

- La gestion urbaine du quartier rénové et la pérennisation des investissements réalisés dans le cadre du PRU
- La place des services publics et animations mises en place dans le quartier
- Bilan des transformations et du changement d'image du quartier perçus
- Tranquillité et sécurité publique
- Environnement, déchets, végétalisation

### ✓ Démarches des communes de Petite Terre :

Le Nouveau Programme de Rénovation Urbaine est porté par le quartier de la Vigie qui se situe sur les communes de Pamandzi et Dzaoudzi. Le protocole de préfiguration a été signé le 27 septembre 2017.

L'échelle d'intervention est donc intercommunale pour ce qui est de Petite Terre.

Pour la GUP de Petite Terre, le CGET a accordé un financement pour élaborer 2 études :

- Une étude socio-démographique : permettant l'identification des problématiques administratives, sociales vécues sur le territoire.
- Une étude foncière

Leur démarche de GUP est mise en place en interne.

### ✓ Démarches de la commune de Koungou :

Le quartier de Majicavo-Koropa s'inscrit dans le cadre d'un Nouveau Programme de Rénovation Urbaine. Le protocole de préfiguration a été signé le 21 avril 2017.

L'enjeu d'une Gestion de Proximité Urbaine est de tisser le lien de confiance avec la population. Il faut pouvoir créer de la mixité sociale, en proposant des formes d'échange innovantes et alternatives qui s'articulent autour de la vie mahoraise et ses codes. Un partenariat est engagé avec l'ADEME en matière d'approche environnementale de l'urbanisme, de GUP et d'information et de sensibilisation à la population.



## Éléments de conclusion

Le CDR de Mayotte n'est pas membre des instances de pilotage de l'ANRU. Cette demande a pourtant été faite à plusieurs reprises et auprès de plusieurs instances (direction du PRU de Mamoudzou, DEAL...).

Des démarches de Gestions Urbaines de Proximité ont bien été amorcées et concrétisées sur le territoire. Cependant, la participation habitant, notamment au travers des conseils citoyens n'est pas encore tout à fait opérationnelle. Et ce, pour des raisons de difficultés de constitutions de structures et de fonctionnement. Les outils de GUP s'en trouvent de fait limités.

De même, des protocoles de préfiguration de Nouveau Programme de Rénovation Urbaine ont été signés récemment. Cela suppose que des démarches de GUP pourront être lancées dans le cadre des actions menées.

L'accompagnement des acteurs et professionnels de la rénovation urbaine mériterait d'être renforcé. Une structure ayant un rôle de tiers facilitateur comme le centre de ressources politique de la ville paraît tout à fait adaptée pour faire le lien entre les politiques publiques et la population pour mener à bien la Gestion Urbaine de Proximité. Il serait opportun que le CDR soit intégré au niveau de la gouvernance de manière à apporter son appui, animer le réseau des professionnels et contribuer au déploiement des actions de proximité.



### **CDR de Mayotte**

Centre Maharajah  
Rue de l'Archipel, Z.I de Kawéni  
97600 MAMOUDZOU  
02 69 61 71 44  
contact@cdr-mayotte.fr





